

U.D-D.D.E.N.62

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration à Liévin le 23 juin 2016

Etaient présents : Jacques Bécourt, Serge Cappe, Jean Luc Codron, Jean Claude Coeugnet, Jean Roger Maccagnan, Guy Manssion, René Monier, Bernard Mortagne, Jean Pierre Saily, Guy Vannhove, Marc Willemant.

Excusés : Mme Machen, Willy Douche, Jean Laforge.

Absent : Jean Louis Candat

Points particuliers :

Lecture du compte rendu du conseil d'administration du 19 novembre 2015, Il est adopté à l'unanimité des présents.

Le coordonnateur de bassin :

Bernard Mortagne rappelle le rôle du coordonnateur rédigé par Serge Cappe, et complété au cours de la réunion. Ce document sera disponible sur le site « dden 62 ».

Guy Vannhove souhaite obtenir la liste des délégations, nécessaire pour organiser les réunions de bassin.

Jacques Bécourt coordonnateur du bassin « Côte d'Opale » intervient pour nous relater les remarques qu'il a relevées au cours de sa réunion de bassin :

- Absence des contrôles médicaux pour les enfants et les enseignants.
- Regroupement des délégations par circonscription pour éviter que des secteurs appartiennent à 2 circonscriptions différentes.
- Compte rendu de l'assemblée générale de l'UD-DDEN 62 à chaque délégation pour information.
- Horaire des conseils d'école : l'I.A souhaite être informé au cas où certains membres du conseil ne pourraient y assister à cause d'un horaire inadapté.
- Accès aux documents sur le site départemental : cet accès doit être facilité.

Jacques Bécourt précise que les participants ont apprécié la réunion et souhaitent une nouvelle rencontre en fin d'année.

Demande d'aide à l'Union Départementale :

Bernard Mortagne propose que cette demande soit faite en 2 étapes, l'une pour présenter le projet et son devis, l'autre : pour établir une convention entre la circonscription concernée et les DDEN.

Guy Vanhove souhaite qu'à la demande d'aide soient joints les comptes de résultat de la délégation.

Financement des aides :

La subvention du conseil départemental est diminuée de moitié soit 1000€, le montant de l'aide en 2016 pour les projets éducatifs sera :

300€ reliquat de 2015

500€ pour 2016 soit au total 800€

la circonscription de Saint Omer 1 sollicite une aide pour l'achat de jeux éducatifs destinés aux écoles maternelles pour un montant de 480 €. Le C.A. accorde une aide de 280 € correspondant à un devis sur les 2 proposés.

Règlement des cotisations :

Au 23 juin 340 cotisations ont été réglées.

280 ont été payées à la fédération

Ecoles fleuries :

Le C.A. propose de demander une aide au conseil départemental pour les écoles fleuries car plusieurs prix départementaux ont été créés.

Light-house :

Jean Roger Maccagnan souhaite récupérer cet appareil pour les écoles de sa circonscription, une recherche sera faite pour le localiser.

Intervention de Mr le Maire de Liévin :

Il nous a félicité pour le travail accompli, il nous a encouragé à poursuivre notre action et nous a assuré de son soutien.

N.A.P.

Bernard Mortagne nous présente le tableau donné par l'I.A. au dernier CDEN sur la fréquentation des N.A.P.

En 2014 1305

2015 1293

2016 1285

Tous les élèves doivent avoir accès aux N.A.P. à charge des municipalités de les organiser en évitant de les regrouper en une demi journée et surtout pas le vendredi après midi.

Affiches « La charte de la Laïcité »

La fédération a imprimé et illustré des affiches à propos de la Charte de la Laïcité. Le prix est de 100€ port compris.
Ces affiches pourraient être prêtées aux délégations à l'occasion des assemblées générales.

Recrutement :

11 nouveaux candidats seront présentés au prochain CDEN en septembre, une journée de formation est à programmer.
Avec l'accord de l'IEN (sa signature) les futurs DDEN peuvent assister aux visites et aux conseils d'école si ils sont accompagnés d'un DDEN titulaire.

Renouvellement quadriennal :

Le dossier de candidature ou de renouvellement sera fourni par la fédération.
Il est important de réussir ce renouvellement pour l'avenir des DDEN.

Enquête restauration scolaire :

L'enquête demandée par la fédération est à retourner pour fin octobre.
Prochaine réunion de bureau le jeudi 22 septembre

Le Président
Bernard Mortagne

Le secrétaire de séance
Jean Claude Coeugnet